



Comité Pyrénées Méditerranée

15^{ème} TROPHÉE MACRO de l'ÉTANG de THAU

Chers Compétiteurs,

15^{ème} édition du Trophée Macro de l'Etang de Thau, épreuve de la Coupe de France de photo « Emotion animalière » (Coefficient 1,5).

COMPETITION : Photographie numérique sous-marine.

DATES : Vendredi 24 avril au dimanche 26 avril 2015

LIEUX : ETANG de THAU (MEZE)

DUREE : La compétition se déroule sur deux manches de 2 heures, la journée du samedi.

CONDITIONS : Etre licencié FFESSM (licence en cours de validité et assurance garantissant la compétition pour les deux membres de la palanquée).
Equipe de 2, Obligatoire pour la sécurité,
Les concurrents isolés seront regroupés par binôme.

HEBERGEMENT : *Hotel IBIS Budget Sète Centre*

104 avenue du Maréchal Juin 34200 SETE - Tel. : 0 892 70 20 18

<http://www.ibis.com/fr/hotel-5980-ibis-budget-sete-centre>

PLONGEE et PALMARES : *Pons Centre de Plongée*

1115, Quai des Moulins - 34200 SETE - Tel. : 04-67-43-26-52

www.pons-plongee.com

TARIFS

COMPETITEUR ou ACCOMPAGNANT PLONGEUR hébergé : 155 €

Comprenant : Pension complète de la nuit du vendredi soir au repas du dimanche midi
2 Plongées Frais d'inscription

ACCOMPAGNANT Non Plongeur hébergé : 120 €

Comprenant : Pension complète de la nuit du vendredi soir au repas du dimanche midi
Frais d'inscription

COMPETITEUR ou ACCOMPAGNANT PLONGEUR non Hébergé : 100 €

Comprenant : les repas de samedi midi, soir et dimanche midi
2 Plongées Frais d'inscription

PROGRAMME

Vendredi 24 avril

De **18h00 à 20h00** accueil/inscription des participants, formalités administratives, vérification des cartes mémoires, installation à l' hôtel IBIS Budget Sète Centre.

Attention de prévoir un repas, non compris par l'organisation le vendredi soir

Samedi 25 avril

A partir de **7h30** vérification des cartes mémoires

RDV : Pons Centre de Plongée

1115, Quai des Moulins - 34200 SETE - Tel. : 04-67-43-26-52 - www.pons-plongee.com

08h30 Départ des bateaux

09h00 Début de la compétition : **1° Plongée de 2 h 00**

11h30/13h30 Pique nique au club de plongée et Déplacement vers 2° site de plongée

13h30 Suite de la compétition : **2° Plongée de 2 h 00**

15h30 Fin de la compétition Récupération des cartes par l'organisation
Retour à l'hotel IBIS Budget

18h00 Remise des cartes aux compétiteurs et choix des images

20h30 Fin de Remise des images choisies (5 vues) à l'organisation

21h00 Repas au restaurant L'Envol

22h30 Projection aux compétiteurs

Dimanche 26 avril

A partir de **8h30** Délibération du jury au Centre de plongée.

Matinée libre, possibilité de plongée supplémentaire (voir le club de plongée directement)

11h30 Rendez vous au Centre de Plongée

RDV : Pons Centre de Plongée

1115, Quai des Moulins - 34200 SETE - Tel. : 04-67-43-26-52 - www.pons-plongee.com

12h00 Proclamation des résultats, remise des Prix
Projection publique des sélections.

13h30 Apéritif déjeunatoire au Centre de Plongée

ORGANISATION

Thème

Le sujet de cette compétition est la macrophotographie et l'émotion animalière de faune fixée ou non. Chaque compétiteur devra rendre 5 vues de sujets variés.
Dont une image traitant le « regard animalier ».

Durée de la Compétition 2 manches de 2 heures le samedi

Composition de l'équipe :

Equipe de deux obligatoire, soit 2 photographes, soit 1 photographe et son accompagnant. Les concurrents esseulés seront regroupés par 2.

Critères de notation :

Le jury notera les images en fonction de :

- la qualité artistique
- la rareté et la difficulté d'approche du sujet
- le nombre d'espèces différentes
- l'émotion animalière s'exprimant dans les images
- la photo « regard animalier »

Carte mémoire :

Chaque compétiteur devra fournir une carte mémoire vierge et formatée, elle sera marquée et numérotée par l'organisateur. Le format sera obligatoirement re-enregistré au format JPG.

Matériel : Chaque équipe devra être en possession de son matériel de plongée au complet, les blocs et plombs pourront être mis à la disposition des concurrents se déplaçant en avion ou train après réservation auprès de l'organisation.

Utilisation des images

Les images pourront être utilisées pour la promotion de l'activité par les commissions régionales et nationale audiovisuelles, par le Comité Interrégional et par la FFESSM.

REGLEMENT

Après les formalités d'inscription, le candidat tire au sort un numéro et un bateau (si plusieurs embarcations), le commissaire procède ensuite au marquage des deux cartes numériques (inscription du N° de compétiteur sur les cartes).

Au moment de l'embarquement le samedi matin, le commissaire vérifie le formatage de la carte en présence du compétiteur et la photographie du numéro tiré au sort.

Le compétiteur prendra ces images lors des deux plongées.

A la fin de la deuxième manche du samedi, il rendra au commissaire sur le bateau, une carte avec maximum 150 images (à l'exception du recadrage, toute modification permise sous l'eau avec l'appareil est acceptée, y compris l'effacement), la première vue identifiera le N° de compétiteur.

Sur l'ordinateur de l'organisation, un dossier informatique sera attribué par compétiteur ; il contiendra deux répertoires : Images brutes et images sélectionnées. Son contenu sera contrôlé par un commissaire indépendant.

Les cartes seront restituées au compétiteur après déchargement sur l'ordinateur de l'organisation, les cartes ne seront ni modifiées ni effacées avant la fin de la compétition.

L'inversion, et l'orientation de l'image sont les seules opérations de manipulation de l'image autorisée.

A l'issue du temps de sélection (dans une salle commune) le compétiteur communiquera au commissaire les 5 images retenues (à l'aide du bordereau de sélection) et choisies sur son ordinateur.

Le commissaire copiera sur l'ordinateur de l'organisation, du répertoire images brutes les images choisies vers le répertoire images sélectionnées. Le commissaire effectuera les opérations d'orientation/inversions choisies par le compétiteur, chaque image sera nommée comme suit :

« Compétiteur X Image Y ».

Une fois que le choix de tous les compétiteurs sera fait, une projection de vérification et de validation sera faite aux compétiteurs.

La projection des images numériques au jury et au public se fera par vidéo projecteur.

FICHE D'INSCRIPTION
15^{ème} TROPHEE MACRO de l'étang de THAU

Compétiteur (photographe)

| | |
|--------------------|----------------------|
| NOM | PRENOM |
| ADRESSE | |
| VILLE..... | Code Postal..... |
| Tél portable | E-Mail |
| N° Licence | Niveau Plongée |
| Comité | |

Besoin de mise à disposition d'un binôme par l'organisation oui non

Accompagnateur plongeur (non photographe)

| | |
|------------------|----------------------|
| NOM | PRENOM |
| VILLE..... | Code Postal..... |
| Téléphone | E-Mail |
| N° Licence | Niveau Plongée |
| Comité | |

Accompagnateur (non plongeur)

| | |
|-----------|--------------|
| NOM | PRENOM |
|-----------|--------------|

Besoin de matériel :

Heure prévue d'arrivée :

Repas supplémentaires par rapport aux inscriptions des personnes ci-dessus, à prévoir au moins une semaine avant la compétition .

Aucun repas supplémentaire ne sera pris en compte passé ce délais :

samedi midi samedi soir dimanche midi

| | | |
|--|-------------|-------------------|
| <u>Je m'inscris en qualité de :</u> | | |
| Compétiteur hébergé et repas | 155 € | cochez : 0 |
| Compétiteur non hébergé avec repas | 100 € | cochez : 0 |
| Accompagnateur plongeur hébergé et repas | 155 € | cochez : 0 |
| Accompagnateur plongeur non hébergé avec repas | 100 € | cochez : 0 |
| Accompagnateur non plongeur hébergé avec repas | 120 € | cochez : 0 |
| Repas samedi midi en sus | 15 € | cochez : 0 |
| Repas samedi soir en sus | 20 € | cochez : 0 |
| Repas dimanche midi en sus | 20 € | cochez : 0 |

A renvoyer à l'adresse ci dessous avant le **10 avril 2015**
Accompagné d'un chèque correspondant à la totalité des frais à l'ordre de CAV P.M.

Catherine HERVE

2 Camin de Bazalac 11 570 PALAJA

Catherine.herve@educagri.fr

06 80 33 85 87